L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1860.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, H. DUFOUR, S. HARBY } Gérants-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, MARDI MATIN, 13 NOVEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On payera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour

Par J. B. Walton, sur les lieux, partant de l'angle des rues Claiborne et Lafayette.—Les édifices et constructions sur le tracé que doit suivre le prolongement de la rue Claiborne.

Par P. J. Spear, à la Bourse St-Louis.—Un terrain dans le faubourg Duvergé, rive droite du fleuve (succession de Vve. Peterson).

Par E. Roger & Cie, 45 et 47 Vieille Levée.—Habits à chapeaux, schals, marchandises sèches, etc.

Par D. E. Morphy, 47 rue des Magasins.—Cargaison du brick "Queen of the South" (raisins).

Par R. B. Sykes, No. 46 rue des Magasins.—Cargaison de la barque "Rosario" (raisins).

Par Vincent & Cie, No. 28 rue de la Douane.—Vêtements fins.

Par Placide J. Spear, quatre heures et demie, dans la rue St. Claude, entre Ursulines et Bayou.—Meubles.

Par E. Roger & Cie., à 10 heures, dans leurs salles d'encan, rue Vieille Levée, Nos. 45 et 47.—Dépôt d'escompte.

Le rôle de la Louisiane.

Le résultat des élections du six novembre a trompé les prévisions des conservateurs au Nord comme au Sud. Dans les Etats libres les républicains noirs ont remporté des majorités telles qu'il n'est plus permis de douter de l'intention du peuple de cette section d'engager l'irrépressible conflit. D'un autre côté, dans le Sud, le parti qui avait pris pour programme "résistance à l'élection de Lincoln" vient d'emporter la majorité des Etats et entre autres tous les Etats cotonniers. La situation se dessine donc de la façon la plus tranchée.

Pendant que Lincoln, s'appuyant sur près de deux millions d'électeurs, attend avec impatience l'heure de prendre possession de ce pouvoir si ardemment convoité, et que ses amis dans la crainte de voir troubler la curée qui doit récompenser leur zèle s'efforcent de protester de leurs sentiments conservateurs, il n'est question au Sud que de s'organiser pour la résistance et de proclamer la séparation. Le parti de la désunion, il est inutile de le nier, a gagné du terrain depuis l'élection avec une rapidité effrayante, et nombre de gens qui le 5 novembre se déclaraient unionistes quand même se sont réveillés le 7 ardents partisans de la séparation. Il en est toujours ainsi dans les temps révolutionnaires. Les masses prêtent l'oreille à la voix de la sagesse tant que les prévisions ne s'appliquent qu'à un fait à venir, mais dès que le fait accompli vient les frapper dans sa brutale réalité, tout l'échafaudage des raisonnements s'écroule et la passion l'emporte.

C'est ainsi que nous pouvons expliquer le revirement soudain qui s'est manifesté dans l'opinion publique. Quant à nous, nos idées ne se sont pas modifiées. Nous croyons toujours qu'une révolution basée sur une violation de la Constitution eût été préférable à une séparation motivée seulement sur une élection légale. Nous sommes encore convaincu que le Sud trouverait dans l'Union une plus grande sécurité pour ses institutions que dans une confédération amoindrie qui sera en butte aux hostilités incessantes de celle du Nord et qui servira de point de mire aux ambitieuses intrigues des gouvernements européens. Mais il ne s'agit pas d'opinions personnelles. Nous devons envisager la position non telle que nous voudrions qu'elle fût, mais telle que les circonstances nous l'ont faite.

Quelle que soit la tournure que prenne le mouvement en faveur de la séparation, il est certain qu'il y aura concert d'action entre les deux Carolines, la Géorgie, la Floride, l'Alabama, le Mississipi et le Texas. M. Yancey triomphe, les Etats cotonniers vont être précipités dans la révolution. Tout au moins, il y aura une convention générale de ces Etats pour aviser aux mesures à prendre et diriger cette révolution. Or la Louisiane se trouve par sa situation géographique, ses liens d'intérêts et les nécessités de la défense commune appelée à faire entendre sa voix dans les conseils de cette assemblée. Elle ne peut rester isolée parce que sa destinée est liée trop intimement à celle des Etats voisins et qu'elle doit partager leur sort pour heur ou malheur.

Il y a donc nécessité pour le peuple de la Louisiane de se faire représenter dans ce congrès des peuples du Sud, et la première mesure à prendre est de réunir une convention, ayant pour mission de constater les vœux et les intérêts de notre Etat. Les différences de parti s'effacent naturellement devant les considérations plus graves qui naissent du danger. Il n'y a plus là en jeu des questions de territoires ou de jurisprudence, il s'agit de tirer notre pays des écueils qui menacent sa prospérité et son existence. Les citoyens doivent être consultés sur la question de l'union et de la désunion, mais cependant il ne convient pas que les conventionnels reçoivent des mandats tout-à-fait impératifs. Dans le choix de ses mandataires, le peuple ne doit se laisser guider ni par des considérations de parti, ni par les opinions préconçues des candidats. Il faut que ce conseil de salut public se compose de citoyens sages et éclairés, aussi fermes qu'intègres, d'hommes qui ne soient pas entraînés par la passion politique à compromettre légèrement nos intérêts mais qui cependant ne reculent devant aucun des sacrifices qu'exigeront notre honneur et notre indépendance. C'est dire qu'il ne faut pas confier la direction de nos destinées à cette classe de politiciens qui mettent leur avancement personnel au-dessus du bien général et pour lesquels les discordes civiles sont peu de chose s'ils peuvent en retirer quelque profit.

Une convention choisie dans de bonnes conditions devra représenter dignement nos droits et nos intérêts et sa décision devra faire loi pour tous. Dans un conseil de guerre, les officiers peuvent différer sur le plan de campagne à adopter, mais une fois la décision prise, le devoir de chacun est d'exécuter la mission qui lui est confiée. Il en devra être de même pour les citoyens de la Louisiane.

D'ici à la réunion d'une convention, l'irritation première aura eu le temps de se calmer; les délibérations seront conduites avec la dignité et la modération qu'inspirent aux plus exaltés la proximité d'un péril suprême et nous avons lieu d'espérer que la décision qui liera la Louisiane sera prise en pleine connaissance de cause après de mûres réflexions et une discussion complète de toutes les éventualités. Cela étant il n'y aura qu'une voix pour la ratifier et tous les fils de la Louisiane seront prêts à faire leur devoir.

Maintenant en présence de l'état d'inquiétude dans lequel se trouve le pays et qui occasionne une stagnation complète dans les affaires et une gêne générale, il est à désirer que l'on en finisse au plus vite et que toute incertitude cesse. Nous n'avons donc aucune objection à ce que la convention dont on a parlé soit convoquée dans le plus bref délai possible, tout en réservant notre liberté d'appréciation sur le rôle que sera appelée à jouer cette assemblée.

ELECTIONS DE LA LOUISIANE

Nous donnons ci-dessous les retours connus des différentes paroisses, classés par district congressionnel, sauf la paroisse d'Orléans que nous avons mise à part.

	Breck.	Bell	Douglas	[illegible]	[illegible]
Orléans	2645	5219	2998	2636	5952
PREMIER DISTRICT.					
St Bernard	136	56	39	122	128
Plaquemines	268	60	30	248	245
	404	56	39	370	373
SECOND DISTRICT.					
Jefferson	[illegible]	[illegible]	[illegible]	122	257
St Jacques	199	200	100	172	200
Ascension	[illegible]	279	[illegible]	479	276
Assomption	310	[illegible]	[illegible]	422	135
Lafourche	314	257	517	355	260
Terrebonne	344	[illegible]	36	283	287
Ste. Marie	[illegible]	396	39	374	449
St Jean Baptiste	139	176	37	217	186
St. Martin	571	567	60	445	541
St Charles	79	40	16	104	67
	2545	2654	2132	3665	2726
TROISIEME DISTRICT.					
Est Baton-Rouge	468	540	136	562	540
West Baton-Rouge	147	218	37	147	200
Est-Feliciana	277	227	131	264	300
West Feliciana	232	130	33	300	196
Livingston	169	[illegible]		200	182
St-Hélène	44	[illegible]		272	230
St-Tammany	161	249	332	287	304
Washington	278			204	142
Iberville	169	230	101	317	255
Pointe-Coupée	436	189	71	391	280
Avoyelles	416		7	384	286
Concordia	177	132	6	126	135
Tensas	264	134	3	266	157
Madison		82		210	280
	3,982	2,280	851	4,310	3,133

Il reste à connaître dans ce district deux paroisses, Catahoula et Carroll. Dans quatre precincts de Catahoula, Breckinridge a 15 voix de majorité.

QUATRIEME DISTRICT.					
Rapides	1085	630	92	763	564
Lafayette	366	75	1	453	128
St-Landry	382	384	21	1160	997

Il reste encore 16 paroisses à connaître.

DEBUT DE MME COMTE-BORCHARDT.—Le Trovatore.—Au moment où nous allons sous presse, le rideau du théâtre de l'Opéra vient de tomber sur la plus belle représentation que la Direction ait encore eue. Le Trovatore a été joué et chanté hier soir avec un ensemble et une perfection que l'on voit rarement sur les plus grandes scènes de l'Europe. Mme COMTE-BORCHARDT, qui débutait dans le rôle de Léonore y a obtenu un succès des plus francs, des plus complets et des plus mérités. Ce rôle la classe dès à présent au premier rang des cantatrices qui se sont fait entendre ici dans la même pièce, Mme FREZZOLINI seule exceptée. M. MATHIEU, qui faisait sa rentrée dans le rôle de Manrique, et Mlle LACOMBE, qui jouait Azucena, ont également contribué pour une large part au succès de cette reprise. Notre feuilleton de lundi prochain reviendra plus en détail sur cette belle représentation.

L'heure avancée à laquelle le spectacle de dimanche s'est terminé ne nous a pas permis de constater le beau succès obtenu par Mme HAQUETTE et M. BUTAUT, dans la Colombe. Nous reviendrons également sur cette représentation dans notre prochaine revue.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Mouvements sécessionistes.

Charleston, 10 nov.—La chambre des représentants a adopté un bill autorisant les banques à avoir un tiers des valeurs en or et argent, et les deux tiers en papier.

Le 6 décembre remplace le 6 janvier comme jour d'élection, et le 17 décembre le 10 janvier comme jour de l'assemblée de la Convention.

M. Simonton a proposé une résolution autorisant une levée de 100,000 volontaires.

Cette résolution a été mise de côté pour être examinée le 12.

Le colonel Anderson a assemblé un meeting et a demandé que le Sud agisse immédiatement. La foule était excitée au dernier degré.

Meeting à Augusta, Géorgie.

Augusta, 10 nov.—Un meeting des citoyens de la ville a eu lieu aujourd'hui dans la chambre du conseil; il était présidé par le major Bladgett. Plusieurs résolutions d'un caractère conservateur ont été passées.

L'Alabama en avant-garde.

Montgomery, 10 nov.—Nos compagnies militaires complètement armées et équipées ont offert leurs services au Gouverneur. Nos citoyens sont unanimes pour la désunion. La ville de Mobile s'oppose à la scission mais toute la campagne est en sa faveur. Les minute-men s'organisent rapidement. Trente mille hommes seront enrôlés pour le 1er janvier.

Les politiciens éminents de tous les partis se sont assemblés et ont résolu de tenir une Convention immédiate de tous les citoyens pour prendre des mesures actives.

L'honorable W. L. Yancey a fait un appel éloquent et énergique devant une foule enthousiaste.

Il a été tenu un second meeting en faveur des droits du Sud. Les résolutions de Savannah ont été unanimement adoptées.

On rapporte que la Géorgie, la Floride, l'Alabama, le Texas et le Mississipi s'allieront avec la Caroline du Sud.

La démission du sénateur Toombs a été accueillie avec acclamation.

La foule était grandement réjouie à la nouvelle que la Caroline du Sud avait adopté la résolution de convoquer une convention.

PROGRÈS DE LA GEORGIE.

Milledgeville, 10 nov—Il a été proposé d'élire un sénateur, mais sur l'observation que cet acte était une sorte d'adhésion à l'élection de Lincoln, la proposition a été rejetée.

Un bill a été présenté pour taxer lourdement les articles manufacturés et importés des Etats dans lesquels la loi sur les esclaves fugitifs est nulle: un autre bill a été également présenté interdisant aux citoyens des Etats anti-esclavagistes toute poursuite devant les cours de la Géorgie. La législature s'est ensuite ajournée jusqu'à lundi.

Dernières nouvelles de la Géorgie.

Milledgeville, nov. 13.—M. Hurtridge a proposé à la chambre de déclarer l'Etat de la Géorgie comme ne faisant plus partie de l'Union. La proposition a été renvoyée devant un comité. Ben Hall au sénat et Lester à la chambre ont présenté un bill faisant appel à une convention à laquelle tous les officiers fédéraux seraient convoqués.

La démission du sénateur Toombs aura lieu en mars, à moins que la Géorgie ne se sépare.

La Caroline du Sud déclare son indépendance.

Washington, 12 novembre.—On rapporte que la déclaration de l'indépendance de la Caroline du Sud a été remise aujourd'hui au Président.

Démission d'un autre officier fédéral.

Augusta, 12 novembre.—Des nouvelles reçues annoncent la démission de M. Hammond comme sénateur des Etats-Unis.

Visite de Breckinridge dans les états à coton.

Cincinnati, 12 nov.—Le *Commercial* de Cincinnati, de ce matin, annonce que le vice-président Breckinridge, fera un voyage dans les états à coton pour adresser à ses concitoyens un discours sur les événements actuels.

Son but principal est de les engager à conserver l'Union.

Meetings conservateurs dans le Kentucky.

Henderson, Ky, 12 nov.—Une nombreuse et enthousiaste assemblée de citoyens a eu lieu aujourd'hui, elle était présidée par l'ex-gouverneur Dixon du Kentucky.

Les orateurs qui étaient en faveur de Bell, Douglas et Breckinridge ont parlé au public.

Des résolutions unionistes ont été adoptées à l'unanimité et la scission a été énergiquement repoussée.

On a appelé le peuple de toute la campagne à un meeting pour samedi.

Rumeur sans fondement.

Lexington, Ky, 12 nov.—Le bruit du voyage de Breckinridge dans le Sud est démenti.

Les Bellistes et les Douglassistes se sont réunis aujourd'hui, et ont repoussé la scission et la désunion en termes violents.

Fort escompte sur l'argent de la Caroline du Sud.

Louisville, 12 nov.—Les courtiers de cette ville chargent cinq pour cent d'escompte sur les billets de la Caroline du Sud et de la Géorgie.

Election de la Géorgie.

Augusta, 12 nov.—On a reçu les retours complets d'élection de cent-trente comtés. On attend ceux des dix-neuf restants. Breckinridge a réussi à obtenir de majorité sur Bell et Douglas.

NOUVELLES D'EUROPE

De trois jours plus récentes.

Arrivée du steamer Bremen.

New-York, 12 novembre.—Le steamer *Bremen*, venant de Brême et ayant touché à Southampton le 31 octobre, est arrivé ce matin.

Le *Canada* était arrivé à Queenstown; le *North Briton* a échoué à Belly Castle sur la côte d'Irlande, mais il a pu se dégager en jetant à la mer une partie de son fret.

Marchés Européens.

HAUSSE DU COTON.

Liverpool, 31 oct.—Les ventes de coton lundi et mardi sont de 48,000 balles. Les avis reçus par le dernier steamer des Etats-Unis ont causé une hausse de 1|8 à 1|4 d. La demande était forte et le marché a fermé avec une tendance à la hausse.

Les céréales sont calmes; la farine baisse; le maïs est actif à 39 s pour jaune et mêlé, le blanc est rare à 46 à 47 s.

Les provisions sont calmes.

Londres, 31 oct. Les consolidés ferment à 93 1|8.

Nouvelles politiques.

Les affaires d'Italie restent toujours aussi compliquées.

Garibaldi, d'après les dernières nouvelles, continue sa marche vers la frontière romaine. Les troupes royalistes ont été de nouveau défaites par Garibaldi. Le vote à Naples pour l'annexion au Piémont a été presqu'unanime.

NOUVELLES D'EUROPE ENCORE PLUS RÉCENTES.

Arrivée du North American.

Québec, 12 novembre.—Le *North American*, avec des avis de Liverpool via Londonderry jusqu'au 2 courant, est arrivé ici hier soir.

Marchés Européens.

Liverpool, 2 novembre.—Les ventes de coton pour les trois jours y compris mercredi, embrassent 65,000 balles, dont 36,000 prises par la spéculation et l'exportation. Les prix ont haussé de 1|4 à 3|8 d. depuis vendredi dernier. La demande pour la spéculation est considérable. Le marché a fermé à la hausse.

Les avis de Manchester sont très favorables. Le marché pour les tissus et filés a fermé avec calme mais avec fermeté.

Les céréales et les provisions sont calmes.

Londres, 2 nov.—Les consolidés ferment à 92 7|8 à 93c.

Nouvelles politiques

On confirme le bruit que la France est intervenue pour empêcher le bombardement de Gaete, par la marine sarde.

Lord Dundonald est mort.

NOUVELLES D'EUROPE PLUS RÉCENTES.

La conférence à Varsovie.—Formidables préparatifs militaires en France.—Nouvelles commerciales.

Québec, 12 novembre.—Le steamship *North Briton*, entré dans le port la nuit dernière, nous apporte le rapport hebdomadaire des marchés de Liverpool, pour la semaine finissant le 2 novembre.

Steamship en vue.

Le steamship à hélice *City of Baltimore*, de la compagnie New-York and Philadelphia mail, parti de New-York le 20 dernier, est arrivé à Queenstown le 1er courant, se rendant à Liverpool.

Le steamship de la malle des Etats-Unis *Vanderbilt*, parti de New-York avec des dates allant jusqu'au 20, est arrivé par le travers de Cowes le 1er courant.

Nouvelles commerciales.

Marché au coton de Liverpool.—Liverpool, 2 novembre.—La circulaire des courtiers rapporte que les ventes de la dernière semaine s'élèvent à 111,000 balles dont 21,000 aux spéculateurs et 10,000 aux exportateurs; il en reste donc au commerce 80,000.—Les qualités inférieures ont subi une hausse de 1|4 d. et dans plusieurs transactions de 3|8 d. Les qualités fair et middling ont eu une hausse de 1|8 à 1|4 d.

Le stock de coton dans le port de Liverpool s'élève à 567,000 balles.

Le *North American* n'a pas apporté de cours officiels.

Marché aux céréales de Liverpool.—Liverpool, 2 nov. MM. Richardson, Spence & Co, Bigland Atya & Co., ainsi que d'autres disent que les affaires en céréales ont été calmes à des prix fermes.

Marché aux provisions de Liverpool.—Liverpool, 2 nov.—MM. Wakefield, Nash & Co, rapportent que les provisions ont été soutenues toute la semaine.

Commerce de Manchester.—Liverpool, 2 nov.—Les nouvelles de Manchester et des districts manufacturiers sont encore satisfaisantes.

Le marché aux tissus et aux filés était calme et les prix fermes.

Marché monétaire de Londres.—Londres, 2 nov.—Le change de Londres continue à être calme sans variations dans les cours.

BOURSE DE PARIS.—Paris, 1 nov.—La bourse de Paris est plus ferme.

Le trois pour cent était à 69 fr. 25 à la hausse.

Nouvelles politiques d'Europe.

La conférence de Varsovie.

Le *London Daily News* dit que la conférence de Varsovie n'a eu aucun résultat, parce que l'empereur de Russie a voulu réviser le traité de Paris d'une manière trop militante.

On dit que la conférence n'a eu trait qu'aux affaires personnelles des deux empereurs.—Ni stipulation, ni protocole n'ont été signés jeudi.

Les journaux allemands sont unanimes à dire que la conférence de Varsovie est une faute politique.

Le journal *la Presse* assure que les souverains à Varsovie ont promis assistance à l'Autriche si elle est attaquée par le Piémont.

Affaires d'Italie.

Le *London Morning Advertiser* dit que Victor Emmanuel et Garibaldi bombarderont immédiatement Gaëte par terre et par mer. La ville de Capoue était occupée par les troupes de Garibaldi.

Il est faux que l'Autriche ait informé les cabinets européens de son intention d'envoyer un ultimatum à Turin; elle a réitéré au contraire l'assurance de suivre sa politique purement défensive.

France.

Les princes Metternich et le baron Hubner ont été reçus par l'empereur Napoléon à Paris le 28 dernier. Malgré les grands préparatifs de guerre, le ministre des affaires étrangères a déclaré que la France ne pourrait prendre aucune [illegible] entre la Sardaigne et l'Autriche.

On rapporte que l'envoyé autrichien a déclaré à l'empereur qu'à moins que le Piémont ne cesse ses préparatifs de guerre et que la légion hongroise ne soit licenciée, l'Autriche commencera immédiatement les hostilités.

Le prince Metternich a promis à Napoléon que le gouvernement autrichien ferait des réformes intérieures et qu'il maintiendrait à l'extérieur sa politique défensive. Il a ajouté que la concentration de troupes autrichiennes en Italie a été ordonnée dans le seul but de prévenir une attaque.

De formidables armements et préparatifs militaires sont poussés avec vigueur.

L'empereur a passé en revue près de Paris un corps de 30,000 hommes bivouaqués et campés comme dans une expédition régulière.

Espagne.

Un télégramme reçu de Madrid dit que le maréchal O'Donnell a prononcé un discours aux Cortès dans lequel il déclare que l'Espagne restera neutre dans les affaires d'Italie.

Angleterre.

Sir Charles Napier, ex-ministre anglais aux Etats-Unis, est dangereusement malade.

L'ouverture des chambres du parlement anglais a été remise au 3 janvier.

Russie.

Des avis de St-Pétersbourg annoncent la mort de l'impératrice douairière de Russie.

Dernières nouvelles de la Chine.

Des nouvelles de Chine, reçues à Alexandrie par l'Overland Mail, disent qu'aux dernières dates les alliés ont pris les forts Taku du Nord et occupé Tientsin, après trois heures d'un combat acharné. Les alliés ont perdu 400 hommes, tués et blessés. Les ambassadeurs Français et Anglais étaient sur le point de partir pour Pékin. Les rebelles ont abandonné Shangaï.

Désastre maritime.

Le navire *Olive*, chargé à Liverpool pour Calcutta, a été abandonné en mer le 26 juillet; une partie de son équipage a heureusement atterré à Ste-Hélène le 10 de septembre.

Abordage de Bateaux à vapeur.

Louisville, 12 nov.—Le bateau à vapeur Switzerland, allant à la Nouvelle-Orléans avec une forte cargaison a eu un abordage avec le Commerce près d'Aurora, samedi matin. La machine du premier a été fortement endommagée, le second a [illegible]. Le Superior a ramené ici une partie des passagers du Switzerland.

PASSAGE DE BATEAUX.—Vicksburg, 12 nov.—Le War Eagle a passé à 1 h., le Gladiator à 2, le Fanny Bullitt à 5, le Maria Denning, le R. J. Lackland et le John Raine à 8, et le Grand Duke à 10 heures ce matin.

Nous avons reçu de M. TITUS les retours officiels de la paroisse Plaquemines, il en résulte que la majorité de Breckinridge s'y trouve diminuée. Le vote est comme suit: Breckinridge 272, Bell 254, Douglas 123. La majorité de Breckinridge sur Bell n'est donc que de 218.

Commerce direct avec l'Europe.

Nous avons plus d'une reprise traité cette question, alors qu'on ne parlait pas encore de séparation. Ce sujet acquiert une actualité nouvelle et de la théorie il va bientôt falloir passer à la pratique.

Le *Courrier des Etats-Unis* qui vient de défendre avec une vigueur et un zèle louable la cause du ticket de fusion, vient de publier un article intitulé "Le Sud et la France" qui a produit un certain émoi au sein de la presse de New-York. Nous ne considérons pas comme sérieuses les ouvertures qui auraient été faites à des gouvernements européens, et nous pensons que si une confédération du Sud se formait, elle éviterait d'invoquer un protectorat étranger; mais quand à favoriser les relations commerciales directes, le Sud n'a pas besoin pour cela d'attendre une séparation. Voici ce que dit le *Courrier* dans son numéro du premier novembre:

Les ouvertures dont nous venons de parler ne sont pas, du reste, à beaucoup près, les seules démarches qui aient été faites en France, par les hommes politiques du Sud que préoccupe sérieusement l'éventualité de la désunion. Sous leur inspiration, le commerce virginien, celui de la Caroline du Sud, celui de la Louisiane travaillent assidûment à supprimer tout intermédiaire entre eux et le commerce français. Des avances tantôt individuelles, tantôt collectives, ont été faites dans ce but vis-à-vis de nos places principales: le Hâvre, Nantes, Bordeaux, Marseille. Elles ont nécessairement trouvé accueil, puisqu'elles étaient accompagnées de l'offre d'avantages qui pouvaient les rendre attrayantes et acceptables. Jusqu'ici, à la vérité, l'effet en apparaît peu sensible dans les relations établies; mais qu'on laisse à ce germe le temps de se développer, que les législatures du Sud le fécondent par la passation de mesures [illegible] d'encouragement qu'elles tiennent toutes prêtes, et l'on se trouvera à l'improviste devant une ère commerciale entièrement nouvelle.

Le Nord, qui affecte de rire de ces prétentions du Sud à un grand trafic maritime direct avec l'Europe, fera bien—nous le répétons—d'étudier de plus près la question. Là se trouve peut-être, à l'insu de ceux qui se croient les plus habiles, la chance principale d'un démembrement de la confédération. Le lien politique est bien près de se rompre: qu'on prenne garde de laisser [illegible] affaiblir le lien des intérêts.

Comme nous l'avons dit, cet article a produit sensation. Les journaux républicains l'ont accueilli avec des railleries ou des accusations de conspiration. Après avoir fait justice de ces attaques dans son numéro du 3 novembre, notre confrère continue ainsi:

Le Sud prépare, par une série de négociations et de mesures aussi libérales qu'intelligentes, la plus sérieuse atteinte à la plus réelle des dépendances: celle de ses intérêts matériels, des relations commerciales. Il s'est trouvé des économistes assez intelligents pour comprendre qu'à s'affranchir de l'intermédiaire des grands ports septentrionaux, les populations méridionales gagneraient trois choses: les bénéfices du fret et de la commission; le développement du mouvement industriel, pour l'exploitation directe de leurs richesses agricoles; enfin et surtout la cessation de la dépendance d'intérêts, qui seule peut-être relie encore les Etats à esclaves sous le joug devenu pesant du lien fédéral. L'idée est de celles qui portent en elles-mêmes l'évidence de leur fécondité, de celles qui pénètrent aisément dans tous les esprits et trouvent un appui spontané à l'intérieur aussi bien qu'au dehors. Si les agitateurs politiques, exclusivement absorbés dans leurs manœuvres de combinaisons, peuvent oublier que nous vivons dans un temps où l'économie politique est le nœud de toutes les questions, [illegible] dra—vient plus vite qu'ils ne le pensent [illegible] forcés de nous donner raison. Mais si l'événement les surprend, ils n'auront à en accuser qu'eux-mêmes.

RETOURS D'ELECTION.

GEORGIE.—Dans 79 comtés, qui forment environ les deux tiers de l'Etat, le résultat est comme suit: Breckinridge 35,133, Bell 34,185 et Douglas 10,104. Dans cet Etat les électeurs doivent obtenir la majorité des votes donnés pour être élus sinon c'est la Législature qui les désigne. Il est presque certain maintenant qu'il n'y aura pas d'élection par le peuple.

RHODE-ISLAND.—Les retours complets de l'élection donnent à Lincoln 12,078 et à l'opposition réunie 7,575.

CONNECTICUT.—Voici le vote complet: Lincoln 41,618, Douglas 15665, Breckinridge 14,509, et Bell 1,449.

TENNESSEE.—Dans 49 comtés Bell gagne sur la dernière élection 9,304 votes. Il reste à connaitre 29 comtés. Bell emportera l'Etat avec trois à quatre mille voix de majorité.

Ouverture de la rue Claiborne.

VENTE DE BATISSES SUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE CLAIBORNE, DE LA RUE LAFAYETTE A LA RUE DE LA COMMUNE.

Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur la vente que fait M. J. B. WALTON, encanteur de la ville, ce matin, à 10 heures, sur les lieux. M. Walton commencera par l'encoignure des rues Lafayette et Claiborne et vendra toutes les bâtisses qui se trouvent sur le prolongement de la rue Claiborne, de la rue Lafayette à la rue de la Commune.

C'est une excellente occasion pour ceux des propriétaires qui ont des terrains dans le voisinage et voudraient les améliorer à bon marché.

ENCOURAGEMENT A L'INDUSTRIE DU SUD.—Les dames auxquelles nous avons signalé les avantages que leur offre la nouvelle entreprise créée à la Nouvelle-Orléans par MM. F. et L. Piffet ont une occasion d'encourager une nouvelle industrie au Sud en même temps que de satisfaire leurs goûts et leur fantaisies. Nous avons déjà dit que ces messieurs avaient monté une fabrique de passementerie qui les met à même d'exécuter avec perfection les commandes les plus variées. Ils ont importé les machines nécessaires et ont fait venir d'habiles ouvriers, ce qui leur permet de rivaliser avec les meilleures fabriques d'Europe. Les dames de la Nouvelle-Orléans ont trop le sentiment du patriotisme pour ne pas encourager avec libéralité un établissement de ce genre, qui leur permet d'obtenir une harmonie complète dans leur toilettes en faisant exécuter les ganses, garnitures et boutons qui peuvent le mieux convenir à la coupe et à la couleur de leurs vêtements et suivant les indications précises, chose qu'il est presque impossible d'obtenir dans les articles importés, parce qu'un assortiment si complet qu'il soit ne se trouve bien vite dépareillé et ne peut suffire à tous les goûts.

IMPORTATION DIRECTE DE NOUVEAUTÉS.—Outre les confections dont on trouvera à l'annonce une liste détaillée avec les prix en regard, la maison LUCAS & MASSON, de l'encoignure Royale et Conti, offre à ses clientes un magnifique assortiment des dernières nouveautés en articles de Paris, et un choix de tout ce que l'art de la parfumerie parisienne a de plus fin et de plus suave.

LA SALSEPAREILLE.—Cette racine du tropique a une réputation universelle; c'est le meilleur antidote que nous ayons pour les affections scrofuleuses. Mais pour qu'elle soit efficace il faut que ses propriétés soient concentrées et mêlées avec d'autres médicaments qui en augmentent la force. Le commerce a bien besoin d'un extrait de ce genre.—Lisez l'annonce publiée dans nos colonnes au sujet de la Salsepareille du Dr AYER. Nous savons que ce remède n'a pas besoin de nos éloges pour inspirer de la confiance aux citoyens. (*Organ, Syracuse, N. Y.*)

A VENDRE—[illegible] Louis, à vendre par F. A. GONZALES & Co, Vieille-Levée, Nos 45 et 47, entre Conti et Bienville.

SON—[illegible] F. A. GONZALES, Vieille-Levée, Nos 45 et 47, entre Conti et Bienville.

CHRONIQUE LOCALE.

La mort de Denny Murphy.—M. Beach a institué l'enquête hier après-midi. On se rappelle que Murphy a été tué, dans la nuit du 28 octobre dernier, par l'officier John Price.

Témoignage d'Ellen Smith.—Denny Murphy se trouvait dans la maison qu'habite Ellen Smith. Il était pris de boisson et s'endormit en se couchant. Un quart d'heure après, John Price entra dans la chambre et souleva la moustiquaire; il avait un pistolet à la main. Price lui mit la main sur l'épaule en lui disant: "Réveille-toi...... cocher irlandais, tu ne peux pas m'intimider aussi facilement que tu as intimidé ces pauvres watchmen." Denny ne se réveillant pas, Price le saisit par les cheveux, se servit des mêmes épithètes et ajouta: il faut que tu viennes avec moi en prison." Denny se réveilla et s'écria: "John Price, voleur, tu ne peux pas m'emmener en prison. M. Jacques l'engagea à l'accompagner: "oui, lieutenant, répondit Denny, j'irai avec vous." Le lieutenant était debout près du lit et causait avec Denny, lorsque Price passa son pistolet au-dessus de l'épaule du lieutenant et fit feu sur Denny. "M. Price, cria le lieutenant, donnez-moi votre pistolet, qu'avez-vous fait!" Quand Price souleva Denny par les cheveux, ce dernier dut entendre les expressions dont se servait l'officier. Price fut la seule personne qui tira un coup de pistolet dans la maison.

Frank J. Reed, sergent.—A onze heures et demie, le lieutenant fut informé par le témoin et le sergent Williams de la conduite de Murphy, et put voir, chez un marchand d'huîtres, un Espagnol que le jeune homme avait battu. Le témoin ayant dit à M. Jacques que Murphy était dans une maison d'en face, le lieutenant donna l'ordre qu'il y fût arrêté et suivit les agents. Price entra le premier dans le cabinet, souleva la moustiquaire, saisit Murphy par les cheveux et s'écria: "Lève-toi............, tu ne peux pas faire avec moi ce que tu as fait avec les watchmen" Price se réveilla et s'assit; dès qu'il eut reconnu l'officier, "Price, dit-il, voleur d'Irlandais, je ne te suivrai pas, j'irai avec le lieutenant Jacques ou avec Frank Reed." Il était alors debout dans le lit et menaçait Price. Le lieutenant ordonna à ce dernier de se retirer et dit à Murphy de s'habiller pour venir avec lui. Murphy et Price s'adressaient toujours des injures. Au moment où Murphy allait sauter bas du lit, les policemen McMullen et Farrell entrèrent dans la chambre; le témoin se retourna pour leur dire de s'en aller, qu'on n'avait pas besoin d'eux, un coup de pistolet partit et le lieutenant s'écria: "Mon Dieu, John, qu'avez vous fait!" Price sortit du cabinet, suivi de M. Jacques. Murphy s'affaissa. Le témoin pansa sa blessure et le fit transporter à l'hôpital. "Je suis un homme mort, Frank!", avait dit Murphy en revenant à lui et en reconnaissant Reed.

Le témoignage de M. Jacques diffère de celui des deux autres témoins en ce que le lieutenant a déclaré qu'il y avait eu lutte entre Price et Murphy *avant* le coup de pistolet. Murphy n'avait point frappé l'officier, il avait seulement cherché à l'éloigner de lui.

La déposition du sergent Thomas Williams ne diffère pas de celles qu'on vient de lire.

Le jury a présenté un verdict qui accuse Price de meurtre.

La mort d'Ed. Dougherty.—L'enquête a eu lieu hier.

Témoignage d'Andrew Harris.—Le 7 du courant, à 3 heures de l'après-midi, Wooley descendit d'un omnibus, à l'angle des rues Nile, Levée et Sorapuru. Le témoin se trouvait là avec le défunt. Il s'approcha de ce dernier et lui demanda s'il était aussi brave qu'hier et ajouta qu'il lui donnerait un soufflet s'il l'en croyait digne. Wooley s'éloigné, Dougherty entra dans le café, s'y procura un pistolet Derringer et vint s'appuyer contre un poteau. Wooly sortit du magasin de quincaillerie de Montgomery, Dougherty lui cria: venez me souffleter maintenant;" Wooly le regarda, puis monta sur la Levée. Trois quarts d'heure après ils se rencontrèrent. Dougherty marchait au milieu de la rue Sorapuru; il tenait le pistolet d'une main et une baleine de l'autre. Wooly lui cria de se tenir à distance ou de s'en aller et fit deux ou trois pas en arrière, Dougherty le suivit; Wooly tira son revolver, fit feu quatre ou cinq fois et s'éloigna tranquillement. Le témoin ramassa le blessé et le transporta dans le café.—Dougherty n'a pas tiré une seule fois; il dit seulement à Wooly: "souffletez-moi maintenant. Dougherty s'écria en sortant du café et en montrant le pistolet: "je lui donnerai le contenu de ceci.";

John Keating et Andrew Hutchins qui étaient, dans le moment, au coin des rues Tchoupitoulas et Sorapuru, ont donné le même témoignage que M. Harris, mais n'ont pas vu de pistolet aux mains de Dougherty.

John Williams, qui se trouvait au même endroit, a déclaré positivement que Wooly fut le premier à tirer une arme et que quand Dougherty tira son pistolet il ne put pas s'en servir, car il avait déjà été blessé.

M. Harris, rappelé par le jury, a ajouté que Dougherty avait un pistolet à la main ou le tira après avoir fait un pas. Wooly lui cria: "tenez-vous à distance" ou "éloignez-vous de moi." Dougherty tenait alors un pistolet d'une main et une baleine de l'autre. Lorsque le témoin ramassa Dougherty, celui-ci lui dit tout d'abord: "mon bras n'a pas eu assez de force."

Le jury a déclaré que c'était un cas de légitime défense. M. Wooly a été mis en liberté.

Affaires d'Italie.

Une dépêche télégraphique nous a appris hier, dit un journal de Paris de date récente, que la Chambre des députés italiens avait, avant de se séparer, voté une adresse d'hommages et de reconnaissance au roi Victor-Emmanuel. Voici cette adresse, que nous empruntons au journal de Turin, les *Nationalités*:

Sire,

Cette Chambre, qui doit son origine aux récentes annexions de l'Emilie et de la Toscane, sera bientôt dissoute par un événement également heureux, l'annexion de provinces nouvelles et plus étendues, et en vertu de laquelle on pourra dire, sinon en fait, certainement virtuellement accomplie, la libération et l'unification de la Péninsule entière.

Aucun Parlement n'aura donc une histoire plus glorieuse que celui-ci, puisque les termes qui marquent sa courte existence sont réellement et demeureront les faits les plus grands de notre résurrection nationale, parce qu'il lui a été donné de ratifier le premier de ces deux faits et de préparer le second à l'aide de l'entier et loyal concours qu'il se glorifie d'avoir prêté à la politique de votre gouvernement.

Les députés des provinces qui déjà s'appellent ou bientôt s'appelleront anciennes, ne voulant pas se séparer sans songer qu'à vous principalement, Sire, l'on doit le mérite des merveilleux succès auxquels ils ont eu l'honneur de coopérer.

Mais ils croiraient ne pas avoir été interprètes fidèles de la nation qu'ils représentent si leur dernier acte public n'eût été une expression solennelle de cette profonde et dévouée reconnaissance que, de toutes les manières et dans toutes les occasions, l'Italie vous a manifestée.

Il n'y a aucun moment plus opportun pour faire parvenir jusqu'à vous l'hommage de la reconnaissance nationale que celui où Votre Majesté, à la tête de la valeureuse armée, arrive à l'achèvement de la haute entreprise qui, assurant à la limite du royaume l'indépendance italienne et le libre et régulier développement de ses grandes facultés, ouvre à l'Europe une nouvelle ère de prospérité, de progrès et de paix.

Puisse, Sire, l'affection et la confiance que l'Italie place en vous, soutenir votre courage et le noble cœur au milieu des épreuves difficiles qui, peut-être, nous séparent encore du jour où un nouveau et plus grand Parlement sera réuni autour de vous pour vous acclamer le libérateur, avec le titre d'Auguste, qui doit associer indissolublement les destins de l'Italie à ceux de votre noble famille.

Nous trouvons dans la même feuille la traduction de la circulaire suivante, que le pro-dictateur du royaume de Naples et les membres du ministère venaient d'adresser aux gouverneurs des provinces:

Monsieur le gouverneur,

Vous avez déjà reçu par le télégraphe le décret qui convoque le peuple pour accepter ou rejeter le plébiscite suivant: "Le peuple veut l'Italie une et indivisible." L'importance de ce grand acte qui doit décider de son sort et réunir la nation, est visible et manifeste, et ce serait attaquer votre patriotisme qu'essayer de vous le démontrer.

J'ai cru de mon devoir de vous exposer quelques considérations à ce sujet, afin que tous connaissent que le ministère connaît et comprend les devoirs suprêmes que lui imposent les présentes nécessités. Vous transmettrez donc à tous les fonctionnaires publics placés sous votre dépendance cette circulaire, pour qu'ils la répandent dans toute leur juridiction.

Cette noble partie de la Péninsule que l'on nomme royaume de Naples, a été privée jusqu'à présent de la vie nationale. Un despotisme féroce, sans équivalent dans l'histoire, secondé par des forces mercenaires et par les procédés les plus iniques et les plus vils, comprimant fortement le peuple, était un puissant obstacle à la restauration de la patrie italienne; mais un héros suivi d'une poignée de braves, par une série de prodiges qui ont étonné le monde, brisant ce faisceau de forces qui soutenait une obscène tyrannie, et nous délivrait.

Partout, avant et après le passage de cet homme extraordinaire, les populations se soulevaient, et la monarchie, fatiguée, avec les derniers restes de son armée, avait à peine le temps de se cacher derrière les remparts de Capoue et de Gaëte.

Une fois nos chaînes brisées, le peuple est ressuscité à une vie nouvelle, il a acquis le droit précieux de prononcer sur le sort de ses destins futurs; il faut donc, monsieur le gouverneur, que vous fassiez hautement comprendre qu'il appartient maintenant au peuple de ces provinces continentales d'assurer pour toujours sa rédemption, comme celle de l'Italie entière. La sentence qui sortira de l'urne le 21, révélera aux nations si la terre du Samnium et de la grande Grèce, où pour la première fois l'on entendit le saint nom d'Italie et où surgit la première civilisation d'Occident, est digne de faire partie de la grande famille italienne.

Le ministère a confiance que les peuples napolitains ne seront pas inférieurs en énergie et en patriotisme à ceux de la Toscane et de l'Emilie, et qu'ils compléteront cette grande œuvre de la résurrection de la patrie, en fondant, par un libre suffrage, la grande monarchie italienne.

Monsieur le gouverneur, vous adopterez les mesures les plus efficaces pour que l'on respecte le droit qu'a chaque opinion de se manifester librement; veuillez empêcher toutes violences qui, sous un prétexte quelconque, pourrait troubler la conscience des citoyens, et ne permettez pas que, par des méthodes hypocrites ou factieuses, l'on altère l'acte solennel.

Le roi magnanime est à nos portes; invité par le dictateur, il ne vient point, poussé par l'ambition de nouveaux domaines, mais par l'ambition très noble de rendre l'Italie aux Italiens. Il vient à la tête de cette puissante armée, qui libéra en peu de jours, des hordes mercenaires, deux autres nobles provinces.

Le plus bel accueil que nous puissions lui faire, c'est de le proclamer roi d'Italie par notre libre et unanime suffrage.

Ainsi, le peuple de cette partie méridionale de la Péninsule aura la gloire de sceller le pacte d'amour qui déjà le lie par un nœud indissoluble à l'Italie et Victor-Emmanuel.

GEORGES PALLAVICINO, RAPHAEL CONFORTI, LOUIS GIURA, PASCAL SCURA, AMILCAL ANGUISSOLA, JACQUES COPPOLA.

On écrit de Turin le 16 octobre:

Le roi n'est entré qu'hier dans les Etats de Naples, bien que depuis le 6 on eût annoncé qu'il avait franchi la frontière. A midi, il était à Giuglia-Nuova, la première localité des Abruzzes, le long du littoral de l'Adriatique. Le *Te Deum* a été chanté.

Le comte Pès de Villamarina s'y trouvait dès la veille. La population y a devancé le jour du plébiscite, car une dépêche télégraphique dit que dans les acclamations faites à l'ambassadeur, les assistants avaient leur vote SI au chapeau.

Le *Risorgimento italiano*, de Palerme, nous fait connaître le décret du blocus de la citadelle de Messine ainsi que de la place et du fort de Gaëte.

Le 7, le gouverneur pro-dictateur l'a reçu de Naples, et l'a publié dans son journal officiel en ces mots:

Palerme, 7 octobre, 11 h. du soir.

Le gouvernement reçoit par télégramme la suivante communication officielle:

Pour empêcher qu'il soit introduit de l'artillerie, des armes, des effets militaires et des munitions de guerre, tant dans la citadelle de Messine que dans les forteresses et place de Gaëte, le dictateur en a ordonné le blocus effectif, suivant les principes établis dans le traité de Paris de 1856. Il a été ordonné que le blocus soit mis à exécution dans huit jours à partir du 5 octobre.

Naples, 7 octobre, 1 heure du matin.

Le secrétaire général du gouvernement
A. BERSONI.

Nous savons que peu de puissances sont disposées à observer le blocus.

Les armées piémontaises vont se concentrant à Sorra pour se porter de là entre Gaëte et Capoue.

Le général La Marmora y aura un commandement, en remplacement du général Cialdini, toujours retenu par sa maladie à Bologne. Sur le Mincio le général La Marmora sera remplacé par le général Cucchiari.

L'Autriche ne cesse de se renforcer dans la Vénétie; mais on se trompe généralement en lui prêtant des intentions agressives. Elle semble, au contraire, n'avoir d'autre sentiment que la crainte à l'égard de ses possessions, tant vénitiennes qu'illyriennes et dalmates.

A Dignano on a établi un observatoire sur le clocher, point culminant d'où l'on découvre une immensité de mer autour de Pola.

Enfin Garibaldi doit être la cause de toutes ces précautions.

On a établi un tir pour les soldats. La cible est une planche sur laquelle est peint Garibaldi avec sa chemise rouge.

Une batterie flottante revêtue de plaques d'acier a été construite. Elle est à l'abri de boulet: Elle servira de modèle pour d'autres, car on veut en placer une à l'entrée de tous les ports autrichiens de l'Adriatique.

L'archiduc amiral a rappelé à Pola la plupart des bâtiments de guerre qu'il avait à Gaëte dans le Levant. Ainsi se trouvent à Pola les frégates à vapeur le *Danube*, la *Sainte-Lucie*, le *Schwartzemberg* qui porte le pavillon amiral, et l'aviso l'*Elisabeth*, arrivés de Gaëte.

De Smyrne, ont été rappelés le *Radetzky* et le *Prince Eugène*.

A Pola, se trouvaient déjà le *César* ou *Empereur*, le premier vaisseau, par ordre de date, qui n'a jamais pu prendre heureusement la mer, à cause des avaries survenues à sa quille au moment de son lancement à la mer; la frégate la *Novarre* qui vient de faire le tour du monde, et la frégate l'*Adriatique*.

SYRIE.—On écrit de Beyrouth:

Nous avons des nouvelles de Damas: le quartier chrétien ne se repeuple pas, mais la tranquillité règne sous la pression des rigueurs exercées par Fuad Pacha. C'est le 21 septembre que M. Scheffer, drogman de l'Empereur, a remis solennellement à Abd-el-Kader les insignes de grand-croix de la Légion d'Honneur.—L'émir a répondu quelques phrases chaleureuses aux compliments de M. Scheffer, l'a prié de redire à l'Empereur combien il avait été heureux de pouvoir témoigner de toutes ses sympathies pour la France, de tout son dévouement à son souverain.

Le lendemain, l'émir, suivi de ses fils et portant sur la poitrine notre beau ruban rouge, traversait toute la ville de Damas pour venir faire visite à M. Scheffer et au consul de France, M. Outrey. Cette démarche a fait sensation dans la ville.

Le gouvernement turc, à bout de ressources [illegible], a fait habilement profiter des événements de Damas pour y lever quelques impôts, temporaires peut-être, mais qui n'en produiront pas moins de 25 millions de piastres (environ 5 millions de francs.)

Les *vakoufs* (biens des communes et des mosquées), sont frappés d'un impôt considérable, et quiconque veut se dispenser du service militaire doit payer un tribut d'exonération, dont le chiffre a été fixé par Fuad pacha lui-même.

Ces mesures hardies et sans précédens dans la ville fanatique de Damas ne sont pas de nature à réconcilier les esprits.

Mgr Valerga, patriarche de Jérusalem, est à Beyrouth depuis quelques jours, en tournée pastorale et attiré peut-être par les affaires religieuses du pays. C'est un homme d'une rare intelligence et d'une grande distinction. Délégué apostolique dans ces contrées, il s'y est signalé par sa foi, ses vertus et son dévouement. Il a officié hier dans la chapelle des sœurs de Saint Vincent-de-Paule, pour le 200e anniversaire de la mort de leur fondateur. Sa présence y avait attiré toute la colonie européenne de Beyrouth.

Il a eu, avant le départ de la colonne, deux entrevues avec le général commandant en chef. Son séjour à Beyrouth doit être de quelques semaines.

Beyrouth, 7 octobre.

La colonne expéditionnaire partie depuis le 29 septembre a visité successivement Deir-el-Kamar, Ain-Sofar, Achmoun, Kab Elias, Heit Eddin, et descend en ce moment, dit-on, sur Baalbek dans la plaine qui s'étend au pied du versant oriental de l'Anti Liban.

La colonne, après avoir séjourné quelque temps à Deir-el-Kamar, a pris à gauche se dirigeant sur Kab-Elias. La marche a été très difficile; il fallait continuellement monter, ou plutôt escalader des rochers de granit noirâtre, puis redescendre immédiatement pour remonter encore, et cela entre des ravins dont la profondeur donnait des éblouissements, et au milieu d'une végétation rare et sauvage, mais cependant plus riche qu'on ne peut l'imaginer. Quelques mulets se sont tués en tombant dans les rochers; on n'a pas eu d'autres accidents à déplorer.

Partout les tribus ennemies se sont enfuies à l'approche de nos troupes sans se montrer, mais on pense que la tactique du général est de refouler les Druses et de les réunir sur un seul point, où ils seront à notre disposition. Jusqu'à présent, l'on n'en a pas vu beaucoup, cependant il paraît qu'ils guettent les traînards. Deux mulets s'étant échappés de leurs conducteurs, ceux-ci les poursuivirent dans la montagne pour les rattraper, mais [illegible] de la colonne, [illegible] ont disparu, et on ne les revit plus.

PROTESTATION DE LA PRUSSE.

On mande de Francfort, 19 octobre, à l'Office Correspondance:

Je vous envoie le texte de la Note adressée par M. de Schleinitz à M. le comte Brassier de Saint-Simon, ambassadeur de Prusse à Turin, en réponse au mémorandum sarde relatif à l'invasion des Etats pontificaux.

Vous remarquerez que ce document, qui doit paraître ce soir, ou demain dans nos journaux, est daté de Coblentz, 13, c'est-à-dire de l'époque précisément à laquelle M. de Schleinitz était en conférence avec lord John Russell.

A son Exc. M. le comte Brassier de Saint-Simon à Turin.

Coblentz, le 13 octobre 1860.

Monsieur le comte,

Le gouvernement de S. M. le roi de Sardaigne, en nous faisant communiquer, par l'intermédiaire de son ministre à Berlin, le Mémorandum du 12 septembre, semble lui-même avoir voulu nous engager à lui faire part de l'impression que [illegible] produite sur le cabinet de S. A. R. Mgr le prince régent. Si ce n'est qu'aujourd'hui que nous répondons à cette démarche, Votre Excellence aura su apprécier d'avance les motifs de cette démarche. Car, d'un côté, elle sait combien nous désirons maintenir de bons rapports avec le cabinet de Turin, et, de l'autre, les règles fondamentales de notre politique sont trop présentes à son esprit pour qu'elle n'ait pas dû pressentir la profonde divergence de principes que toute explication devait nécessairement constater entre nous et le gouvernement du roi Victor-Emmanuel.

Mais en présence de la marche de plus en plus rapide des événements, nous ne saurions prolonger un silence qui pourrait donner lieu à des suppositions erronées et jeter un faux jour sur nos véritables sentiments.

C'est donc afin de prévenir des appréciations erronées que, d'ordre de S. A. R. le prince régent, je vous exposerai sans réserve la manière dont nous envisageons les derniers actes du gouvernement sarde et les principes développés dans le Mémorandum précité.

Tous les arguments de cette pièce aboutissent au principe du droit absolu des nationalités. Certes, nous sommes loin de vouloir contester la haute valeur de l'idée nationale. Elle est le mobile essentiel et hautement avoué de notre propre politique, qui, en Allemagne, a tout pour but le développement et la réunion, dans une organisation plus efficace et plus puissante, des forces nationales. Mais, tout en attribuant au principe des nationalités une importance majeure, le gouvernement prussien ne saurait y puiser la justification d'une politique qui renoncerait au respect dû au principe du droit. Au contraire, loin de regarder comme incompatibles ces deux principes, il pense que c'est uniquement *dans la voie légale des réformes* et en respectant les droits existants, qu'il est permis à un gouvernement régulier de réaliser les vœux légitimes des nations.

D'après le Mémorandum sarde, tout devrait céder aux exigences des aspirations nationales, et toutes les fois que l'opinion publique se serait prononcée en faveur de ces aspirations, les autorités existantes n'auraient qu'à abdiquer leur pouvoir devant une pareille manifestation.

Or, une maxime aussi diamétralement opposée aux règles les plus élémentaires du droit des gens ne saurait trouver une application sans les plus graves dangers pour le repos de l'Italie, pour l'équilibre politique et la paix de l'Europe; en la soutenant, on abandonne la voie des réformes, pour se jeter dans celle des révolutions.

Cependant c'est en s'appuyant sur le droit absolu de la nationalité italienne, et sans avoir à alléguer aucune autre raison, que le gouvernement de S. M. le roi de Sardaigne a demandé au Saint-Siège le renvoi de ses troupes non italiennes, et que, sans même attendre le refus de celui-ci, il a envahi les Etats pontificaux, dont il occupe à l'heure qu'il est la majeure partie. Sous ce même prétexte, les insurrections qui éclatèrent à la suite de cette invasion ont été soutenues; l'armée que le Souverain Pontife avait formée pour maintenir l'ordre public a été attaquée et dispersée. Et, loin de s'arrêter dans cette voie qu'il poursuit au mépris du droit international, le gouvernement sarde vient de faire donner l'ordre à son armée de franchir sur divers points les frontières du royaume de Naples, dans le but avoué de venir au secours de l'insurrection et d'occuper militairement le pays. En même temps, les Chambres piémontaises ont été saisies d'un projet de loi tendant à effectuer de nouveau les annexions en vertu du suffrage universel et à inviter ainsi les populations italiennes à déclarer formellement la déchéance de leurs princes.

C'est de cette manière que le gouvernement sarde, en invoquant le principe de non intervention en faveur de l'Italie, ne recule pas devant les infractions les plus flagrantes au même principe, dans ses rapports avec les autres Etats italiens. Appelés à nous prononcer sur de tels actes et de tels principes, nous ne pouvons que les déplorer profondément et sincèrement, et nous croyons remplir un devoir rigoureux en exprimant de la manière la plus explicite et la plus formelle notre désapprobation et de ces principes et de l'application que l'on a cru pouvoir en faire.

En vous invitant, monsieur le comte, à donner lecture de la présente dépêche à M. le comte de Cavour et à lui en laisser une copie, je saisis cette occasion pour vous réitérer l'assurance, &c., &c.

SCHLEINITZ.

(*Correspondance Bullier*).

AMER DE HOSTETTER.—Il n'y a pas, dans le catalogue des médicaments domestiques, un seul remède plus précieux qu'un tonique végétal qui stimule les organes digestifs, fortifie le corps, et lorsqu'on s'en sert avec jugement, [illegible] la jouissance de toutes ses facultés. L'AMER DE HOSTETTER, de la fabrique de Hostetter & Smith, à Pittsburg, Pennsylvanie, est considéré à juste titre comme le meilleur des toniques du jour. Il est d'une force convenable, d'un goût agréable et d'un effet merveilleux. Chaque famille devrait en avoir au moins une bouteille.—*New-York Atlas* 14 août 1858.

Troches de Brown pour les bronches.

☞ "Nous les avons trouvés excellentes pour calmer l'irritation des bronches et l'enrouement causé par le rhume. Nous croyons rendre un véritable service aux membres du clergé en appelant leur attention sur les troches."—*Zion's Herald.*

"Nous les recommandons aux orateurs, aux chanteurs et à ceux qui ont des affections de la gorge."—*Christian Watchman.*

"Pour la toux, l'asthme, &c., nous reconnaissons leur efficacité."—*Boston's Pectoral.*

"Elles sont simples, d'une forme convenable et sont composées de substances que les médecins recommandent pour le traitement des affections des bronches."—Dr G. F. Bigelow.

☞ Elles ne renferment ni opium ni drogues délétères. Les orateurs et les chanteurs peuvent s'en servir pour fortifier leurs voix.

A vendre par tous les droguistes.

Le seul dépôt à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., agence générale, Nos 21 et 151, rue de Chartres

16 nov—1m

J. AVET. P. AVET

AVET, Frères.

ÉPICIERS

Aux blue stores,

Encoignure Bienville et Vieille-Levée.

ONT ouvert leur nouveau magasin Nos 17, Front-Levée et 10, Vieille-Levée, à leurs magasins Nos 84, 86, M. Vieille-Levée, et ils ont constamment en mains un grand choix de [illegible], aux prix les plus bas [illegible]

13nov

Società Italiana di Mutua Beneficenza

I membri di questa società sono pregati ad assistere, oggi alle ore 4 P. M., al funerale di ELISA SBISA, figlia del socio Giuseppe Sbisa, morta jeri all età di 9 mesi.

Il convoglio partirà dalla strada Amore, No 451, fra Unione e Francese.

Per ordine del Presidente.

ANGELO SOCOLA, Secretario

13nov—

Décédé, hier 12 novembre 1860, GUSTAVE DAVID, âgé de 18 mois. Les amis et connaissances de Joseph David, son père, sont priés, sans autre invitation, d'assister au convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 4 heures de l'après-midi.

Le convoi partira de la maison mortuaire, 25, rue des Ursulines.

Décédé, le 12 novembre 1860, à minuit et demi, à sa résidence, à l'encoignure des rues Levée et Ursulines, à l'âge de 52 ans, JOSEPH CANALI, né à Gênes, membre de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

Décédé, hier 12 novembre, à 1 heure après minuit, JOSEPH CANALI, âgé de 52 ans.

Ses amis et connaissances sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 13 novembre, à 3 heures de l'après-midi.

Son corps est exposé encoignure des rues Ursulines et Vieille-Levée.

De la part de son épouse.

Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia, de Nova Orleans.

FALESSIMENTO.

Falesseu, ontem pe la manhãa as 12 e meio da noite, o Snr José CANALI, de idade 52 annos, natural de Genova, membro desta Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia.

Os membros que compoem a dita Sociedade, se reuniraõ esta tarde as 3 horas, em ponto, em sua sala, esquina das ruas Elysean Fields e Greatmen, com o objecto de assistirem ao enterro do seu falecido Irmaõ.

Por ordem do Snr Presidente.

ANTHONY SAMBOLA,

N. O. 13 de nov 1860. Secretario

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans.

AVIS D'ENTERREMENT.

Décédé, hier, à minuit et demi, à l'âge de 52 ans, JOSEPH CANALI, né à Gênes et membre de la Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance. Les membres de la Société sont priés de se réunir dans leur salle, à l'encoignure des rues Champs Elysées et Grands-Hommes, cette après-midi, à trois heures précises, pour assister aux funérailles de leur frère.

Par ordre du Président.

ANTHONY SAMBOLA, Secrétaire.

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

LES membres de cette société sont priés de se réunir, dans leur salle, à l'encoignure des rues Champs Elysées et Grands Hommes, aujourd'hui, mardi, 13 du courant, à 2 heures P. M., pour assister aux funérailles de leur frère, JOSEPH CANALI.

Par ordre du Président.

13nov AUG. LAROSE, secrétaire

ATTENTION.

☞ D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention de leurs amis sur une vente de raisins, par chargement, laquelle aura lieu ce matin à 11 heures ½, dans leur salle de vente No 47 rue des Magasins.

Grande vente de marchandises sèches

☞ L'attention des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui aux magasins d'encan de E. Roger & Co. Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée. Conditions—à la vente.

Vincent & Cie. vendent des vêtements ce matin, sans réserve à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 28.

AUX DAMES.

MESDAMES—Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous ouvrirons aujourd'hui, LUNDI, les marchandises suivantes que nous avons ajoutées à notre

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE **Marchandises d'automne.**

LES BELLES SOIERIES BROCHÉES dont nous avons déjà exposé les échantillons, ainsi que d'autres genres également nouveaux.

TURCOS DE JACONAT brodé, article nouveau pour robes du matin.

les JUPONS à plis et bouffants pour robes du matin, à $3.

TARLATANE brochée et brodée pour bals.

COLS, PELERINES et ECHARPES de guipure

COLS et PARURES MOUSSELINE, jaconat et valenciennes

PARURES d'ENFANTS en dentelle, mousseline et percale.

COIFFURES pour soirées et théâtre

PEIGNES nouveaux, BIJOUTERIE pour bals, grande nouveauté

200 paires Rideaux brodés en dentelle et mousseline.

MOUSSELINE brodée pour moustiquaire

INDIENNE française, haute nouveauté

PARAPLUIES et DEMI-PARAPLUIES

Trois caisses OMBRELLES nouvelles

MANTEAUX d'enfants

PELERINES et MANCHES fourrures

ROBES de piqué pour enfants

MANTEAUX, BURNOUS et REDINGOTTES en drap.

Un magnifique assortiment de confections pour dames en SOIE et VELOURS, des modèles les plus nouveaux.

J. LEVOIS & Cie,

13 nov—5 Rue du Canal, encoignure Bourbon

DEMANDE DE NOURRICE

ON demande une nourrice négresse. S'adresser chez [illegible] DE RANCÉ, Rue Bourbon, No 256.

DEMANDE DE NOURRICE.

ON demande de suite une bonne nourrice. On préférerait une femme de couleur. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser dans la rue du Canal, No 176, entre Marais et Villeré. 13nov—3f

DEMANDE DE NOURRICE.

ON demande une nourrice sans enfant. S'adresser rue St-Louis, 194. 13nov—1f

DEMANDE.

ON demande une française pour garder un enfant de deux ans. Il faut qu'elle parle un peu l'anglais. S'adresser à l'Hotel St-Louis, No 74. 13nov—3f

DEMANDE.

ON demande un homme pour son salle à manger. Il faut qu'il parle le français et l'anglais et soit bien recommandé. S'adresser à l'encoignure Esplanade et de Claude. 13nov—3f

Professeur de français.

UN professeur qui depuis longtemps s'est adonné exclusivement à l'enseignement de la langue française, pourrait disposer de quelques heures, désirerait trouver [illegible]. S'adresser au Passage de la Bourse No 50. 13nov—6t

DEMANDE D'EMPLOI.

UN jeune homme connaissant parfaitement le français et l'anglais, désirerait se placer dans un magasin. Pour références, s'adresser, passage de la Bourse, No 50, de 2 à 3 heures. 13 nov—6

GENIEVRE de Hollande—10 pipes "Aigle Impérial" [illegible] Noirot, à vendre par S. D. GRATIAA & Co., No 50, Douane. 13nov

CHAMPAGNE Stephane Thomas, propriétaire d'Epernay—100 paniers Cordon Vert grande et demie; 50 paniers Victoria grands et petits; 30 paniers Deligny à bouteilles, à vendre par S. D. GRATIAA & Co., No 50, Douane. 13nov

CONSERVES—10 caisses truffes en ½ boîtes; 10 caisses pâtés truffés en ¼ boîtes; 10 caisses petits pois en ¼ boîtes, à vendre par S. D. GRATIAA & Co., No 50, Douane. 13nov

PRUNES—10 caisses en panons, à vendre à bas prix par S. D. GRATIAA & Co., No 50, Douane. 13nov

EN débarquement du navire Mississippi, venu de Marseille—

200	caisses Muscat Frontignon "Jourdan Brives"	
200	do Olives vertes	do
100	do Capres	do
100	do Saucissons d'Arles	do
100	do Olives farcies et Anchois à l'huile	do
50	do Eau de fleurs d'oranger	do
50	do Savon blanc [illegible] Amaron	
5	do liqueur [illegible] Mandarine, à vendre par	

HENRY VALETON & Co., 27, 29 et 31, rue Bienville. 13 nov

BEURRE de Goshen—En débarquement du steamship Bienville, arrivé de New-York,—30 firquins beurre Goshen extra, à vendre par FRED AVET, rue Vieille-Levée, Nos 59 et 61, entre Bienville et Conti. 13nov—6f

EN débarquement du navire Mississippi de Marseille—[illegible] barriques vin rouge, Bergasse; 140 caisses vin assorties; 6 jarres fruits cristallisés en boîtes de 1 livre; 3 jarres nougat blanc; 10 jarres amandes sucrées pour dragées; 10 jarres de princesse nouvelles; 10 jarres de [illegible]. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille-Levée. 13 nov

VERMOUTH—300 caisses vermouth, Noilly Prat & Co, attendu incessamment et à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille-Levée. 13 nov

VIN DE BORDEAUX—115 barriques vin rouge bon ordinaire; 30 barriques do do supérieur pour famille; 10 do do du vieux, 1856; 25 demi barriques vin blanc, vieux; 300 caisses vin rouge, St-Julien; 120 do do du St-Emilion; 100 do do de Léoville; 100 do do de Larose et Margaux; 175 do vin blanc, Sauternes; 75 do do de Sauternes demi bouteilles. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille-Levée. 13nov

VERMOUTH, ABSINTHE, KIRSCH, &c.—100 caisses vermouth, Noilly Prat & Co; 125 do do Jeanny; 75 do absinthe, E. Pernod; 50 do do Yersin & Lamouline; 40 do kirsch, Noilly Prat & Co; 100 caisses assortis de [illegible]. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille-Levée. 13 nov

EN débarquement du navire Mississippi arrivé de Marseille—100 caisses Vermouth, Noilly, Prat & Co, à vendre par X. LAMBERT, No 86, rue des Magasins. 13nov

Quartier Général—1re Division, Milice de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 13 novembre 1860.

ORDRES GÉNÉRAUX No 15.

1—Les volontaires d'Etat de cette division seront passés en revue et inspectés, JEUDI, 22 du courant, à 4 heures P. M., sur la Place d'Armes.

2—Les commandants devront être prêts à donner le nombre complet des membres de leurs compagnies, de l'état et de la qualité de leurs armes, [illegible].

Par ordre de John L. Lewis, Maj. Gen. Comm.

L. E. FORSTALL, Insp. 1re Div. Mil. de la Louisiane

13 nov

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

194, rue du Canal,

AU-DESSUS DE LA BANQUE DE L'UNION

Près de la Statue de Clay,

Afin de satisfaire sa nombreuse clientèle, a transporté son cabinet de dentiste dans une maison plus commode et une situation plus centrale.

Sa réputation et son expérience sont bien connues depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

11 oct—

SALLE D'ORLEANS.

BILLARDS,

CONFISERIE.

NOUS annonçons au public et à nos amis L'OUVERTURE DES BILLARDS DE LA MAGNIFIQUE SALLE D'ORLEANS (ancienne maison Boulanger).

Les propriétaires n'ont rien négligé pour se concilier la faveur du public.

A la confiserie, encoignure des rues Royale et Orléans, on se chargera de fournir toute sorte de CONFISERIE, Liqueurs, Vins, Sirops de première qualité pour Bals, Soirées, Mariages et Baptêmes, sur commande.

9 nov—3 R. AYNAUD & Cie

EN débarquement de la Valentine, de Bordeaux—30 caisses fèves; 10 do lentilles; 10 do pois pointus; 15 caisses d'anis; 5½ pipes Malleron; 100 boîtes en fer-blanc figues de Marseille; 20 dame-jeannes; 10 caisses mutons de Mahon, à vendre par F. SANCHO, No 259, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe 13nov

GRANDE **Reduction** SUR LES **CONFECTIONS** ET **ARTICLES POUR ROBES.**

Les soussignés désirant clore leur grand stock de marchandises avant la fin de la saison, feront, à partir de LUNDI, 12 novembre, une réduction immense sur toutes leurs marchandises.

Un grand lot de BURNOUS pour dames à $2 50.

MANTELETS soie de $7 et $8 seront vendus pour $3 50 et $4 00.

BURNOUS soie dernier genre, de $35 à $60.

Seront vendus pour la moitié du prix ci-dessus.

ARTICLES POUR ROBES:

GRISAILLE pour robes à 10 c. la yarde, valant 20 c.

MOUSSELINE de laine à couleurs vives à 15 c. valant 25 c.

POPELINES grisailles double largeur à 20 c. valant 35 c.

POPELINES fantaisie, article nouveau, à 15 c. valant 30 c.

Popelines unies soie et laine, veloutines brochées, grisailles fantaisie, ainsi que toutes les nouveautés pour robes seront vendues dans les mêmes proportions.

Un magnifique article de popeline soie grisaille et fantaisie à 75 c.

Soie moirée fantaisie à $1, article nouveau.

Soierie quadrille à couleurs vives à 85 c. la yarde valant $1 25.

4000 bandes brodées seront vendues à 25 et 50 c., moitié de leur valeur.

3000 cols et manches brodés à $1, valant $3.

Cols valenciennes de $10 et $12 à $3 50.

Robes et Talmas en piqué pour enfants, de $2 à $4.

Rideaux tulle et mousseline brodée—le plus grand assortiment qu'il y ait en ville, de $2 50 à $25 la paire.

Gants Jouvin à $1.

Couvertures françaises 9|4, 10|4 et 14|4.

Couvertures françaises pour habitations, blanches et grises, de 3 1|2 points, et autres articles de ménage.

Nous invitons les acheteurs en général à venir examiner toutes ces marchandises que nous énumérons plus haut, convaincus qu'ils trouveront tous ces articles TRES BON MARCHÉ.

U. LAROUSSINI,

No 137 rue du Canal, et

Au coin des rues Baronne et Poydras.

12 nov—3 f

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGÉ.

DÉPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé.

Les démangeaisons, dartres boutons, écoulements de toute nature et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé.

Ces spécialités seront ordonnées selon le cas; s'adresser à F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

P. S. Dépôt de tous les médicaments français patentés. 12 nov

Charbon

Changement de local.

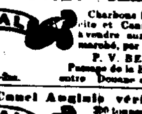

Nous avons transporté notre bureau (City coal office) du Passage de la Bourse, No 18, au Passage de la Bourse, No 47, où nous offrons actuellement du charbon à bon marché. Bon charbon pour les familles, à 60 cents le baril, livré. Toutes les demandes laissées à notre bureau, Passage de la Bourse, No 47, ou dans la rue des Magasins, No 194, seront promptement remplies.

Anthracite Cannel anglais, au plus bas prix du marché.

2nov—1m P. H. WILLARD.

Charbon! Charbon!!

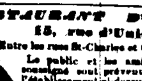

Charbons Pittsburgh, Anthracite et Cannell de Liverpool, à vendre aux plus bas prix du marché, par

P. V. BERNARD, Passage de la Bourse, No 38, entre Douane et Bienville.

3 oct—3m

Canel Anglais véritable!!

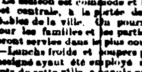

200 tonneaux de cet excellent charbon si supérieur à tout canal Américain ou d'Ecosse, à vendre presqu'au prix coûtant, en lots au gré des consommateurs par

E. de ROZENORN, 112 Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti. 13nov—6f

RESTAURANT D'EDWARD,

15, rue d'Union,

Entre les rues St-Charles et Carondelet.

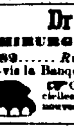

Le public et les amis du soussigné sont prévenus que l'établissement ci-dessus sera ouvert le 1er novembre prochain.

La maison est commode et bien aérée, et la location est centrale, à la portée des affaires et une des plus agréables de la ville. On pourra y retenir des salons pour les familles et des parties privées. Les familles seront servies dans le plus court délai.

Aussi—Lunchs froids et soupers pour bals et soirées. Le soussigné ayant été employé dans les principaux restaurants de cette ville, à acquis une grande expérience dans cette ligne d'affaires, et il espère pouvoir satisfaire entièrement ceux qui l'honoreront de leur patronage.

EDWARD DENECHAUD.

1 oct—1m

Dr NIS,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

89.......Rue Royale.......89,

Vis-à-vis la Banque d'Etat de la Louisiane,

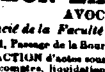

☞ Opérations et pose de dents artificielles, d'après les procédés les plus nouveaux.

12 nov—1an

Dr THURBER,

DENTISTE.

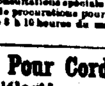

SALON D'OPERATIONS,

99, rue Royale,

Entre Conti et St-Louis.

3 oct—1an

LEON LAUGRIN,

AVOCAT,

Licencié de la Faculté de Droit de Paris,

Office 111, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti

RÉDACTION d'actes sous seings privés, règlements de comptes, liquidation de successions et de sociétés, consultations relatives à tout [illegible] droit français, rédaction de procurations pour la France. Heures de bureau: de 8 à 10 heures du matin, et de 1 à 3 heures P. M. 13 octobre—3m

Pour Cordonniers.

L'élastique pour souliers, De la compagnie de GOOD YEAR est arrivé et sera vendu continuellement chez

LEON PIERRE & Co marchands de cuirs, 71, rue de Chartres

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.

E. FAY & MASSON,

Rue de Chartres,

Nos 99 et 101, entre Conti et St Louis.

Magasin au Premier.

M. E. FAY, venant d'arriver d'Europe, les soussignés annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils reçoivent en ce moment un grand assortiment de meubles riches, palissandre, acajou, chêne et autres meubles pour salons et chambres à coucher; tables de salle à manger, buffets, etc. [illegible] tapis, rideaux, [illegible], etc., [illegible] un grand assortiment de stores et de tous articles de fantaisie, choisis avec soin par M. Fay et qui seront vendus aux prix les plus modérés. Le public est prié de venir examiner les articles et d'en juger par lui-même.

[illegible] E. FAY & MASSON.

12 et 14....Rue de Chartres....12 et 14

Nouveaux arrivages DE MARCHANDISES FRANÇAISES.

ACTUELLEMENT en magasin, le plus riche assortiment d'ARTICLES DE PARIS, comprenant en partie des genres nouveaux de

CHAPEAUX élégants de Paris, pour l'hiver,

CHAPEAUX français pour fillettes et enfants,

CHAPEAUX d'Amazones, nouveaux,

FLEURS, PLUMES françaises fines, RUBANS pour chapeaux et garnitures, &c.

MANTELETS velours, de Paris, à un bon marché extraordinaire, et comprenant toutes les dernières formes de Paris

PALETOTS, PELISSES et BURNOUS de soie noire très riches: les articles les plus élégants qui aient jamais été importés.

MANTEAUX castor fins, noir et en couleur, des formes suivantes: Albanias, Richard, Romeo, Mexicain.

MANTEAUX, PALETOTS et PELISSES pour les demoiselles.

N. B.—Le soussigné vient de recevoir une grande facture de ces magnifiques MANTELETS DE SOIE NOIRE qu'il vendra de $5 à $15 pièce.

JOHN TODD,

12 nov—3f Rue de Chartres, Nos 12 et 14

Soieries nouvelles de Paris pour robes,

—ET—

Etoffes fines françaises pour robes.

JOHN TODD,

12 et 14..Rue de Chartres..12 et 14

Offre un assortiment entièrement nouveau et recherché

—DE—

Etoffes françaises élégantes pour l'hiver.

SOIERIES pour robes de promenade, de voiture et de soirée; SOIERIES blanches unies et à dessins. Un assortiment complet de SOIERIES NOIRES unies et à dessins, sorties des manufactures les plus célèbres. Egalement, 5,000 yardes soieries nouvelles et riches pour robes, à 75 cts, $1 et $1 25 la yarde, valant le double.

ETOFFES NOUVELLES POUR ROBES, dentelles fil et broderies françaises, à dessins nouveaux.

12 nov—3f

IMPORTATION DIRECTE.

LUCAS ET MASSON

Invitent respectueusement les dames à venir examiner leurs derniers arrivages d'EUROPE en les assurant qu'elles seront étonnées des BONS MARCHÉS VRAIMENT INCROYABLES qu'elles rencontreront, TELS QUE:

300 Manteaux drap pour enfants	40 cts.
500 Mantelets soie noire, nouveauté	$3 00
300 Châles barèges à rayures satinées	$1 50
300 pièces Jaspé grisaille	12 1/2
2000 yardes Poil-de-chèvre écossais brillants	25
Mérinos français	75
Taffetas écossais	50
do riche	$1 00

Ainsi qu'un magnifique assortiment des dernières nouveautés en articles riches provenant des meilleures maisons de Paris.

Choix extraordinaire en ECHARPES, BONNETS et sorties de théâtre. Tarlatanes haute nouveauté brodées or et argent. Pèlerines dentelle et guipure extra. Manteaux velours des derniers genres. Ombrelles marquise à bavolets, etc., etc. Soieries riches brodées jardinière et à écossais. Fantaisie lamée or. Grand choix d'étoffes algériennes, etc., etc.

Parfumeries superfines.

12 nov—3f

ENTREPOT DE TAPIS.

Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons constamment de nouveaux tapis à ajouter à notre grand assortiment, tels que Médaillon, Velours, Tapis de Bruxelles, 3 plis, &c, &c, Toile cirée de toutes les largeurs, de toutes les couleurs et de toutes les prix. Couvertures de tables et de pianos. Une grande variété d'abat jour, nattes. Nous offrons le tout aux PRIX COURANTS du marché.

12 nov—6 A. BROUSSEAU & Co.

AVIS! AVIS! AVIS!

Ouverture du **Restaurant de Richelieu.**

AU DÉJEUNER DE RICHELIEU.

D. LOPEZ & CO,

65.........Rue Douane.........65

ONT l'honneur d'informer leurs amis en particulier et le public en général, que la réouverture de leur établissement est définitivement fixée au mardi, 13 courant. Comme par le passé, ces Messieurs, tiendront dans leurs salons: CHOCOLAT, CAFÉ, LUNCH, PATISSERIES, &c., &c.

A la demande d'une grande partie de leur clientèle ils y ont joint une magnifique *Salle de Restaurant* qui, sans contredit, peut lutter avec les premiers établissements de la ville, pour la délicatesse de sa cuisine et le bon choix de ses vins.

Par suite des améliorations qu'ils ont faites dans leur établissement ils sont à même de porter et de servir en ville toute ce qui leur sera commandé—Diners, Soupers, Lunch, et Patisseries.

Les commandes seront également reçues, rue de Chartres, 85, encoignure Conti, à la fabrique de chocolat.

13nov—3f

Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

L'ELECTION annuelle de sept Directeurs de cette compagnie pour l'année aura lieu, à ce bureau, LUNDI PROCHAIN, 19 novembre 1860, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. J. V. CHALERY, Secrétaire. 12 nov—7

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. MEDES a l'honneur de prévenir les personnes qui ont bien voulu jusqu'à présent la patronner, qu'elle a transporté son magasin de modes et de couture, du No 8, rue Bourbon, au No 61, RUE ROYALE, ENTRE CONTI ET BIENVILLE, où elle continuera à exécuter les ordres que l'on voudra bien lui confier.

On a besoin immédiatement au magasin ci-dessus de plusieurs ouvrières en modes et en couture.

12 nov—1m

DEMANDE.

DES couturières et des apprenties en modes et couture, trouveront de l'emploi au No 52, rue de Chartres.

12 nov—2 Ed. FROIDEVAUX.

MAGASIN A LOUER.

Rue St-Pierre, entre Royale et Chartres, No 44, au coin du Passage de l'Arsenal, avec cuisine, &c.—Prix: $30 par mois. Bail d'un an à partir du 1er novembre courant.

S'adresser à la Pharmacie encoignure St-Louis et Remparts. 12 nov—3f

AUX MAITRESSES.

UN examen des personnes qui postulent la place de maîtresse assistante de l'école supérieure des demoiselles, dans le Troisième District, aura lieu, à l'école Fillmore, rue Bagatelle, entre Bons-Enfants et Moreau, VENDREDI, 16 du courant, à 4 heures de l'après-midi. LA LOMBARD, Surintendant

12 nov—au 16

DR H. S. DANZIGER,

EXTERMINATION DES INSECTES.

LE Dr DANZIGER se charge de débarrasser les hôtels, les magasins, les entrepôts, les résidences, les navires et les bateaux à vapeur des RATS, des SOURIS et des INSECTES de toutes espèces. S'adresser au bureau de l'hôtel St-Louis.

Aucune des préparations ne sera vendue. La règle est positive. 12 nov—1 m

M. P. BERNARD, peintre,

A TRANSPORTÉ son atelier au No 146, rue de la Douane, encoignure Dauphine. 5 nov—

A LOUER.

Une maison en briques à deux étages, située à l'encoignure des rues Erato et Apollo. Pour les conditions s'adresser à E. BAINPOLIS.

Encoignure des rues St-Andrew et Magazine, près du marché. 8nov—7

Cigares d'Allemagne.

REGALIA, impériales, Conchas, Trabucos, etc., à vendre par C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Place No 17

7nov—14f

Paniers en bois de saule.

A VENDRE par C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Place No 17

7nov—14f

Esprit de Vinaigre.

EN dame-jeannes de 5 gallons, à vendre par C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Place No 17

7nov—14f

Lager Beer.

DE première qualité, en débarquement du navire Ernest Merck, arrivé de Brême, à vendre par C. L. BRAUER & SCHONFELD, Commercial Place No 17

7nov—14f

AU PUBLIC.

LE droit de propriété des marques des cigares et des cigarettes de la Havane "La Meridiana," "Walter Scott" et "Cristal Palace" ayant été obtenu par nous, dûment autorisés par les fabricants, [illegible] Vale & Quevedo, à la Cour de District des Etats-Unis pour le District Oriental de la Louisiane, afin de protéger les droits des propriétaires, nous poursuivrons, conformément à la loi, tous contrefacteurs et imitateurs de ces marques, et servirons des susdits marques.

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co., Rue Vieille-Levée, No 85, enc. Bienville.

29 sep

Superbes feux d'artifice!

FUSEES,

CHANDELLES ROMAINES,

TRIANGLES ET ROUES,

BELLES PIECES PYROTECHNIQUES,

PETARDS CHINOIS.

Le plus grande variété et toutes les grosseurs.

Torches pour les Processions.

—Tout ce qui convient pour—

LES CELEBRATIONS ET LES DEMONSTRATIONS POPULAIRES.

Les Clubs et les Comités

Trouveront leur intérêt à s'adresser à nous.

F. & L. PIFFET.

5oct— 133, rue du Canal.

Feux d'Artifice! Feux d'Artifice!

LES SOUSSIGNÉS VIENNENT DE RECEVOIR PAR LE STEAMSHIP EMPIRE CITY,

Cinquante douzaines de torches

convenant parfaitement pour les PROCESSIONS et les meilleures qui aient jamais été offertes sur ce marché. Elles brûlent de deux heures et demie à trois heures. Ils les vendront de

$3 4 à $6 la douzaine.

—EGALEMENT—

MAGNIFIQUES PIECES PYROTECHNIQUES à $5 pièce.

BELLES FUSEES EN COULEUR.

CHANDELLES ROMAINES EN COULEUR de 10 à 16 balles.

Ces articles ont été fabriqués EXPRESSEMENT POUR NOTRE COMMERCE et sont incontestablement

LES PLUS BEAUX QU'ON PUISSE FAIRE.

LES CLUBS

ne devraient pas négliger de venir les examiner avant de faire des achats pour les processions.

F. & L. PIFFET,

Rue du Canal, No 133, en face des bâtisses Touro.

5oct—

GRAND MAGASIN DU SUD

Articles de fantaisie

—ET—

Garnitures de robes.

Magasin établi en décembre 1859.

F. & L. PIFFET,

133.........Rue du Canal.........133

En face des bâtisses Touro.

Viennent de recevoir leur grand stock choisi de

Marchandises d'automne.

Comprenant des articles de toutes les parties du monde, choisis dans le but de satisfaire à la demande à la Nouvelle-Orléans

—EN—

GENRE, QUALITÉ ET PRIX!

Ils appellent l'attention particulière sur leur

Rubans et garnitures de robes,

Lesquels sont des DERNIERS GENRES DE PARIS et dont l'assortiment n'est pas surpassé dans l'Union. Leurs

ARTICLES DE FANTAISIE

—COMPRENNENT—

GLANDS DORÉS ET ARGENTÉS POUR BANNIERES,

FRANGES DORÉES ET ARGENTÉES,

ETOILES, PAILLETTES, &c., DORÉS et ARGENTÉS,

LORGNETTES RICHES;

PEIGNES en ECAILLE et en IVOIRE FRAIS

BROSSES FINES de TOILETTE,

STATUETTES et VASES en BISCUIT,

BIJOUX FRANÇAIS FINS;

BOITES A OUVRAGE EN PAPIER MACHÉ

JEUX D'ECHEC et de DOMINOS,

CARTES A JOUER et JEUX de BAGAMMON.

—EGALEMENT—

COIFFURES DE NOUVEAU GENRE, DE TOUTES LES QUALITÉS et de TOUS LES PRIX,

PORTE MONNAIES et PORTE-CARTES en nacre, en écaille et en argent,

STEREOSCOPES et VUES STEREOSCOPIQUES;

PUPITRES et BOITES de TOILETTE

PARFUMERIE et COSMETIQUES, des célèbres manufactures de Lubin, Monpelas, Pinaud et Coudray.

FOURNITURES DE BUREAUX, ARTICLES DE FANTAISIE,

PANIERS A OUVRAGE, DE FANTAISIE, RIDICULES, &c, &c, &c., POUR DAMES.

ILS ONT UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT

—DE—

COUTELLERIE FINE,

RASOIRS et CISEAUX de ROGERS WOSTENHOLM CROOKS et PINKNIOR,

Egalement, un assortiment complet de

JOUETS, JEUX D'ENFANTS et FEUX D'ARTIFICE, VOITURES D'ENFANTS,

VELOCIPEDES et CHEVAUX à BASCULE.

—Egalement—

Un assortiment complet de COFFRES EN FIL D'ARCHAL pour les VIANDES, COUVERTURES en PLATS, &c, &c.

☞ Le tout est offert à

BAS PRIX!

☞ Les personnes de la campagne feraient bien de venir profiter de leur séjour en ville et venir examiner ce bel assortiment de marchandises.

☞ On ne demande rien pour montrer les articles.

F. & L. PIFFET,

Rue du Canal, No 133,

Face des Bâtisses Touro.

5oct—

AUX DAMES.

Nous annonçons respectueusement aux Dames que nous avons importé dernièrement les machines et employé d'excellents ouvriers européens, pour la manufacture sur commande de

GARNITURES DE ROBES,

DE TOUTES LES VARIÉTÉS,

et d'un genre qui ne peut être surpassé

AUX ETATS-UNIS.

Nous sommes à même de remplir une commande quelconque dix et vingt minutes après l'avoir reçue.

Nous aurons constamment en magasin toutes espèces de

Garnitures de Robes,

que nous vendrons à TRES BAS PRIX.

F. & L. PIFFET,

30oct— 133, rue du Canal.

Instruments de Musique.

Nous venons de recevoir, par le navire Bamberg, arrivé du Havre, un magnifique assortiment d'instruments de musique, comprenant—

Accordéons et flutées,

de $2 à $30.

Boites à musique,

de $3 à $100.

VIOLONS, FLUTES, FIFRES, TAMBOURS, etc.

F. & L. PIFFET,

30oct— Rue du Canal, No 133.

Jouets au prix coûtant! Jouets au prix coûtant!

Tout notre stock de jouets sera vendu, cette saison, au

Prix coûtant!

parce que nous pouvons en garder dans la variété que nous voudrions, sans porter préjudice à nos autres marchandises.

LE STOCK QUE NOUS OFFRONS

actuellement a été choisi avec le plus grand soin, aidé d'une très longue expérience dans le genre. Il est donc

Complet sous tous les rapports.

☞ Venez examiner vous-mêmes.

F. & L. PIFFET,

30 oct— 133, rue du Canal.

M. DREZ, 61 CHARTRES,

A l'honneur de prévenir sa clientèle que M. GUSTAVE LANNE est le seul collecteur autorisé à recevoir les comptes de la maison. 10nov—6

LE CAPT. DE COURSON, ex-élève de l'Ecole Polytechnique, se propose de démontrer le français, le latin et le grec, ainsi que toutes les sciences mathématiques. S'adresser au bureau de ce journal. 10nov—

NOURRICE A LOUER.

UNE domestique venant de perdre son enfant est offerte pour être nourrice; elle est en outre une bonne gardienne d'enfant. S'adresser chez Mme Vve Henry, rue des Remparts No 267. 10 nov—2

ON DEMANDE

UN jeune homme de 18 à 20 ans, intelligent, parlant l'anglais ou le français, pour servir de garçon de magasin.

S'adresser immédiatement au No 56 (nouveau) rue de Chartres entre Bienville et Douane. Aucune objection à prendre un jeune homme de couleur. 9 nov—6

AVIS.

M. AUGÉE-REITER, professeur de PIANO, a l'honneur d'informer le public, qu'il reprendra ses leçons, à dater de ce jour, 7 novembre 1860.

S'adresser pour les conditions, tous les jours, de 9 à 11 heures du matin, au No 79, rue Toulouse. 8nov—6f

NOUVEAU MAGASIN, FOURNITURES DE TAILLEURS

DUMAS Frères,

136......Rue de Chartres......136

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nlle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRERES, une maison pour l'importation et la vente de

Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.

Leur assortiment comprend, entre autres:

Draps des premières fabriques d'Europe.

DOESKIN NOIR,

Casimirs doublés.

Etoffes pour pantalons,

Etoffes, soie et laine, pour gilets

Draps-cachemires,

Draps-mérinos,

Chemises confectionnées.

Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec le plus grand exactitude.

5 sept—6m

MAGNIFIQUE PLAN.

Loterie à nombre simple de **WOOD, EDDY & Co.**

Magnifique Loterie pour novembre

GROS LOT—Cinquante mille piastres.—Wood, Eddy & Co., directeurs des loteries des Etats du Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries se tirent publiquement.

Tous les SAMEDIS DU MOIS DE NOVEMBRE, par Wood, Eddy & Co., directeurs, dans leurs loteries de commissaires, comme suit:

Classe 22, SAMEDI, 3 novembre 1860.
Classe 23, SAMEDI, 10 novembre 1860.
Classe 24, SAMEDI, 17 novembre 1860.
Classe 25, SAMEDI, 24 novembre 1860.
5485 LOTS.

Plus d'un lot pour chaque deux billets. La loterie ordinaire suivante doit être tirée, en novembre, comme il est dit ci-dessous:

1	lot de	$50,000	$50,000
1		20,000	20,000
1		10,000	10,000
1		5,000	5,000
1		4,000	4,000
1		3,000	3,000
1		2,000	2,000
1		1,500	1,500
50		400	20,000
100		200	20,000
100		100	10,000
100		100	10,000
100		150	15,000
100		100	10,000

APPROXIMATIONS DE

4	lots de	$400 approx. de	$50,000 sont	$1,600
4		300 approx. de	20,000	1,200
4		250 approx. de	10,000	1,000
4		225 approx. de	5,000	900
4		200 approx. de	4,000	800
4		150 approx. de	3,000	600
4		100 approx. de	1,500	400
5000	lots de			$100,000
5485	lots s'élevant à			$320,000

Billets entiers, $10; demi billet, $5; quart de billet, $2 50.

Certificats de paquets à vendre aux prix suivants, c'est-à-dire le risque:

Certificat de paquet de 10 billets entiers $90
do do 10 demi billets 45
do do 10 quarts de billet 22
do do 10 huitièmes de billet 11

En demandant des billets ou des certificats, adressez l'argent et ils vous seront expédiés par la première malle. La liste des numéros sortis et des lots gagnants sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage. Les acheteurs sont priés d'écrire leurs noms lisiblement et de donner le nom de leur bureau de Poste, du comté et de l'Etat.—Les transactions sont strictement confidentielles. Les noms des personnes qui gagnent des lots ne sont jamais divulgués sans leur consentement; par écrit.—Les billets de toutes les banques solvables, les chèques de banque, les certificats de dépôt et les Mandats de poste sont reçus en paiement.

Les bulletins gagnants devront être renvoyés au bureau pour le paiement ou pour être changés contre d'autres billets. On ne paiera en chèque de banque ou au gré de l'acheteur. Il n'est pas nécessaire de donner les numéros des billets qu'on désire avoir.

A la demande d'un grand nombre de nos correspondants du Sud et du Sud-Ouest, nous avons ouvert à la Nouvelle-Orléans un bureau pour les personnes qui voudraient acheter des billets.

Les demandes, pour être promptement remplies, doivent être adressées à

C. T. HOWARD,

Boîte 154 B, Nlle-Orléans, Lne.

WOOD, EDDY & CO

Wilmington Del

22 nov—

POUR PORT-AU-PRINCE ET ST MARC—Haïti,

Partira positivement le 17 courant, à 8 heures A. M.

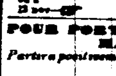

Le steamer JASPER, capt J. M. Raymond, et actuellement stationné au bas du wharf du gouvernement, recevrait fret et passagers.

Les émigrants dont le passage est gratuit sont priés de venir se faire enregistrer. 7 nov—3

ASAMBLEA GENERAL.

Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua

LOS socios se reuniran en asamblea general el Martes, 13 actual, à las 7 de la tarde, en la sala de Orleans.

Esta convocacion es, segun el articulo 24 de nuestros reglamentos, de cierta con la puntual asistencia de los socios.

Nueva Orleans, noviembre 12 de 1860.

De orden del Presidente,

12nov—3 FÉLIX DE FUENTES, Secretario Tesorero

Société de Musique Classique.

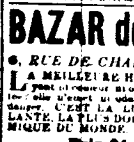

LE 25 octobre, à une assemblée de la Société de Musique Classique, il a été décidé qu'une série de six concerts sera encore donnée cet hiver.

Les dates des concerts, ainsi que celle de la première répétition seront annoncées en temps opportun. Des invitations pour ont été remises aux personnes qui désireraient y souscrire.

E. Mélbourdi, président, rue Gravier, No 96.

Comte Mojon, vice-président, rue Bourbon, No 75,

Chas. Engelfeld, secrétaire, rue Union, No 29;

Louis Piderit, trésorier, rue Union, No 20.

Nlle-Orléans, 1er novembre 1860. 1 nov—1m

BAZAR de LUMIERE

6, RUE DE CHARTRES, (près Canal) 6

LA MEILLEURE HUILE DE CHARBON qu'il soit jamais été importée; elle n'émet ni odeur ni fumée et n'explose sans danger. C'EST LA LUMIERE LA PLUS BRILLANTE, LA PLUS DOUCE ET LA PLUS ECONOMIQUE DU MONDE.

Prix $1 25 le gallon.

Aussi l'assortiment le plus complet et le plus varié de

Lampes pour huile de charbon

qui existe dans le Sud. LAMPES SANS PAREILLES POUR SUCRERIES ET HABITATIONS, et appareils de gaz. A vendre, en gros et en détail, aux plus bas prix, au No. 6, rue de Chartres.

H. C. COVERT

Successeur d'ARTEMON HILL

22oct—1m

Leçons de chant et de piano.

Mme DE LATOUR-VERIS.

QUI a tenu l'emploi de première chanteuse au théâtre d'Orléans, offre ses services aux familles comme professeur de chant et de piano. S'adresser à Du Maine, No 128, entre Dauphine et Bourgogne. 25oct—1m

160 balles de Tabac.

160 balles tabac de la Havane en feuilles, première qualité, pour capes et tripes, débarquant du brick Maj. Barbour et à vendre par EDWARD J. NATTES. 25oct—1m Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune

480,000 cigares.

480,000 cigares de la Havane, débarquant de la goëlette Maj. Barbour, différentes qualités et marques, telles que Corona, Rey del Rey, Regalia, Victoria, Flor de Morales, Granadina, Cervantes, Boulevard Bah, Walter Scott, Meridiana, Cinta de Oro, Cabana, Flor de Andia, Rais, Prince de Galles, Partagas, etc., etc., à vendre par EDWARD J. NATTES. 25oct—1m Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune

AVIS AUX DAMES.

Maison de confection pour Robes, Mantelets, etc., et atelier pour habillements d'enfants.

MME TOURNERY, venant de recevoir les dernières modes de Paris, a l'honneur d'informer sa clientèle de la ville et de la campagne, qu'elle a transféré son domicile, rue Douane, 129, entre Bourbon et Dauphine, où elle vient d'ouvrir ses ateliers pour la nouvelle saison.

Mme TOURNERY continuera comme par le passé à exécuter ponctuellement et avec le plus grand soin toutes les commandes qui lui seront adressées. [illegible]

AVIS. FORMATION DE SOCIETE.

LES soussignés ont formé une Société pour le commerce des marchandises sèches et de la draperie, sous la raison sociale de

LAZARE, LEVASSEUR & Co.

Leur siège d'affaires sera pour la DRAPERIE, Nos 8 et 10, rue de Chartres, et pour les marchandises sèches, Linge, Souliers et Chapeaux, à la MAISON ROUGE, sur la Levée.

F. LAZARE,
F. LEVASSEUR,
H. DEMOUY,
J. L. AUBERT,
en Commandite.

Par le fait de l'association qui précède la maison connue sous le nom de Lazare & Levasseur, a cessé d'exister depuis le 1er courant. 27oct—1m

COLS AU CROCHET, IMPERATRICE.

THEO. DANZIGER

230 Enc. Royale et St-Philippe. 230

ces magnifiques cols; le choix le plus grand que [illegible]

A vendre,

UNE machine avec son manège, pour la fabrication de chocolat, ainsi que ses moules et accessoires.

A vendre chez Adam, rue Conti, entre Levée et Chartres 11oct—

Couturières en robes demandées.

PLUSIEURS bonnes couturières en robes trouveront immédiatement de l'emploi chez Mme. LEVY, encoignure Carondelet et Canal, au-dessus de la Banque du Crescent-City-Bank. 7nov—1m

Demande de domestique.

ON demande à louer une bonne domestique de couleur sachant faire la cuisine, laver et repasser. S'adresser rue du Canal No 86. 7nov—9f

COUVERTES! COUVERTES!

REÇU par les navires Athens et Alice Ball, de Bordeaux, quarante balles couvertures laine françaises de 3 1|2 points, pesant 8 1|2 livres, venant de la célèbre manufacture de Z. Urnaler & Cie de Montpellier, à vendre par TURCOTTE & BLANCAND, No 83, rue du Canal et coin Chartres

27 oct—30f 1rep et Ste Anne

COUVERTURES FRANÇAISES

De 3 points et demi.

NOUS offrons aux planteurs, à très bas prix, d'excellentes COUVERTURES FRANÇAISES manufacturées expressément pour les habitations et égales à toutes celles qui sont importées.

C. A. BARRIERE & BRO

25 sept—vac rue du Canal, No 130, Bâtisses Touro

MEUBLES.

86 & 88.........Rue Bienville.........86 & 88.

M. DE BRUILLE a constamment en magasin un grand assortiment de MEUBLES DE CHOIX de toutes modèles et de MEUBLES D'OCCASION qu'il offre AUX PRIX LES PLUS REDUITS. Il appelle sur son stock l'attention du public.

M. DeBRUILLE se charge des réparations de meubles qu'il exécute avec LE PLUS GRAND SOIN et à un bon MARCHÉ EXCEPTIONNEL. 22 oct—1m

BITTER DES ARABES.

CE cordial dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, est aujourd'hui une des liqueurs les plus demandées dans les cafés, et on vend dans les maisons suivantes:

Dépôt général F. SANCHO, 259, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

Succursales W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. a LLAMBIAS, enc. Esplanade et Casacalvo.

Mélangé d'eau sucrée, l'Amer des Arabes forme une boisson très agréable et très rafraîchissante. 23oct—3m

SIROP PECTORAL.

SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, telles que rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouement, etc.

Avec un soulagement de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent ces lourdes nuits de souffrance et d'insomnie.

Son goût agréable le rend d'une facile administration, et son prix modéré (25 cents) le met à la portée de toutes les bourses.

Les personnes qui étudient le chant se trouveront bien de l'usage de ce sirop attendu qu'il peut résister aucune maladie de la gorge.

A vendre par R. BATTINES, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

19 oct—3m—1re p

FUSILS FRANÇAIS.

Agence des Fusils de Periet,

Chez A. TIGNIERES, Armurier, 48, rue St Louis.

REÇU par le navire Baddon, du Havre, un premier envoi de fusils, genre Lanfrédien, du prix de $15 jusqu'à $100. Comme solidité, élégance de forme et précision de tir, ces fusils sont infiniment supérieurs aux fusils anglais, et comme prix, cinquante pour cent meilleur marché.

Les canons particulièrement ont reçu tous nos soins. Platinerie et l'extérieur sont d'un fini parfait, et exemptent des défauts qui blessent la plupart des fusils de marchés.

Pour le porter, les amateurs pourront les comparer aux meilleurs, et s'établir pour elle-même.

Fournitures de chasse, produits, carabines, et réparations d'armes en tous genres. 11 oct—

EN débarquement du navire Mount Vernon, du Havre:

200 paniers huile d'olive S. Plagnol 12 bouteilles,

20 do do do 24 do

30 caisses vermouth de Noilly Prat & Co,

50 do olives Verdales,

40 do cornichons.

A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Deluzain [illegible] & Co,

[illegible] rue Royale.

HUILE de graine—[illegible] par BERNARD TURPIN.